

laquelle elles reçoivent, nourrissent, vêtissent, consolent, réconfortent et font revivre les pauvres déshérités qui vont frapper à leur porte. Mais cette richesse même n'est que le fruit de leur dévouement de chaque jour qui les pousse à mendier constamment pour adoucir l'existence de tous ceux que la misère humaine dirige vers leurs maisons. Riches de dévouement, riches d'abnégation, riches de courage, riches de confiance, oui elles le sont. Mais quant à la richesse matérielle, nécessaire pourtant à l'œuvre qu'elles accomplissent, vous savez bien qu'elles n'en ont pas. Combien de temps subsisteraient-elles si la générosité publique ne leur venait pas en aide. Alors vous comprendriez peut-être mieux l'importance du rôle qu'elles remplissent dans la société. La charité chrétienne supprimée, la tâche de pourvoir aux misères humaines retomberait sur l'Etat, et ce qui coûte si peu maintenant deviendrait vite un lourd fardeau pour tous les contribuables. Qu'elles paient ! a-t-on crié. Comme si elles ne payaient pas déjà, de différentes façons, cent fois plus que nous ! L'impôt d'argent est-il toujours le plus lourd à payer ? Qu'elles paient ! Qu'elles supportent la taxe comme les autres ! Mais ne payent-elles pas chaque jour ? Oui, tous les jours, elles payent la taxe du renoncement, elles payent la taxe de l'immolation, elles payent la taxe de la chasteté, elles payent la taxe de l'obéissance, elles payent la taxe de la pénitence ! Elles payent pour nous, pour vous, pour moi, pour la société, et cela sans compter, sans murmurer, toujours prêtes à recommencer pour le soulagement et la consolation des pauvres ? Messieurs, quand j'entends parler de taxer les institutions de charité, je crie dans une révolte de tout mon être moral : halte-là ! vous volez le patrimoine des orphelins, vous volez le patrimoine des déshérités de ce monde, vous volez les pauvres de Jésus-Christ. Je dis donc, Messieurs, que les législateurs de 1876 ont eu raison de décréter l'exemption générale des impôts en faveur des biens religieux, d'éducation et de charité, et je les en glorifie.

L'EXEMPLE DES PAYS CHRÉTIENS

En France et en Angleterre

Et maintenant, messieurs, je veux démontrer qu'en agissant